



IMAGINONS UN PROJET POUR
**DOMAINE DE LA
TOUR DE CESSON**



CAHIER DES CONTRIBUTIONS COLLECTIVES

TITRE DU CAHIER :

**POUR UNE ACCESSIBILITÉ HEUREUSE DES CYCLISTES ET
DES VOYAGEURS A VÉLO AU DOMAINE DE LA TOUR DE CESSON**

Nom de l'organisme :

ASSOCIATION VÉLO UTILE

Date d'envoi : 09/03/2023

Merci d'envoyer votre contribution par mail à l'adresse domaine.cesson@saint-brieuc.fr
au plus tard le 9 mars 2023.

RAPPEL DE LA QUESTION POSÉE

Quels usages imagineriez-vous sur le site en vue de son ouverture au public d'ici septembre 2025, en cohérence avec les principes de préservation de la nature et de la biodiversité ?

Et quels aménagements, équipements et animations, ces usages induiraient-ils ?

Pour être étudié, les contributeurs s'engagent à respecter le cadre de cette concertation :

répondre aux questions posées. Toutes contributions ne respectant pas ce cadre ne seront pas étudiées.

LES CONTRIBUTEURS (*champ obligatoire*)

Décrivez succinctement votre structure et indiquez éventuellement les personnes contributrices



Vélo Utile, association de l'agglomération de Saint-Brieuc comprenant plus de 800 adhérents, a pour but de promouvoir la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, c'est notamment :

- Un atelier d'auto-réparation situé 17 rue de Robien à Saint-Brieuc
- Un temps fort d'une semaine pour le challenge inter-entreprise (A vélo au boulot) qui a lieu

cette année du 22 au 28 mai, plus d'infos sur <https://a-velo-au-boulot.fr/>

- L'organisation d'une vingtaine d'animations ou d'événements dans l'année, la prochaine a lieu le vendredi 10 mars à 18h30 : LA NENETTE CYCLETTE, balade à vélo que pour les femmes, à la découverte des rues qui portent des noms de femmes à Saint-Brieuc

- Un festival du voyage à vélo (Osez Partir A Vélo) qui a lieu tous les 2 ans, la prochaine édition aura lieu en 2024, plus d'infos sur <https://osez-partir-a-velo.org/>

- Une gouvernance collective

- Une vélo école pour apprendre le vélo aux adultes ou bien pour se remettre en selle

- Un regard et des propositions sur les aménagements urbains favorisant la place du vélo

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTES ET / OU EN IMAGES

Quels usages imagineriez-vous sur le site :

Au delà de l'intérêt majeur pour la ville de Saint-Brieuc de réhabiliter le domaine de la Tour de Cesson pour l'ouvrir au grand public - afin de mettre en valeur ce patrimoine remarquable et ce milieu naturel d'exception – nous avons vu également l'intérêt de **rendre ce site facilement accessible** de l'extérieur **aux cyclistes**.

Il constituera ainsi un but touristique de très haute qualité car le site est également admirablement situé du point de vue... cycliste ! Il est en effet à **la croisée de deux itinéraires cyclables d'importance**, l'un au niveau international, l'EuroVélo 4 (EV4) qui relie Roscoff à Kiev en Ukraine sur 4 000 km. En France, l'itinéraire offre une expérience maritime à la découverte de perles rares sur plus de 1500 km de la Manche à la Mer du Nord.

- l'EV4 :

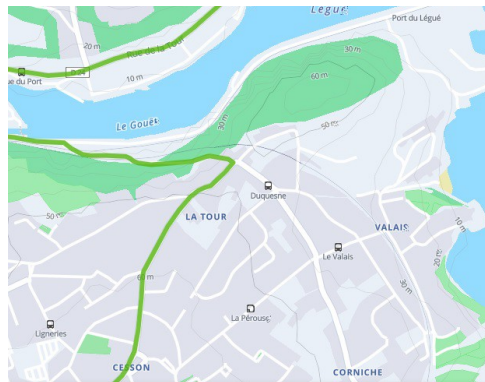
La Vélomaritime - EuroVelo 4, appelée aussi Véloroute de l'Europe Centrale, relie Roscoff à Kiev en Ukraine sur 4 000 km. En France, l'itinéraire offre une expérience maritime à la découverte de perles rares sur plus de 1500 km de la Manche à la Mer du Nord.

Cette véloroute s'inscrit dans un vaste réseau européen de **véloroutes et de voies vertes** (voir carte ci-contre) **au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé**. En effet, l'aménagement de ces véloroutes est un atout considérable pour les territoires traversés :

- Elles encouragent la réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre (GES) au profit de l'écomobilité ;
- Elles contribuent au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement ;
- Elles favorisent l'émergence d'un territoire solidaire et accessible à tous.



source : <https://cyclingeurope.org/european-routes/eurovelo-4/>



Que le domaine de la Tour de Cesson soit desservi par l'EuroVélo4 est donc une magnifique opportunité à saisir pour la **découverte de ce site par des milliers de cyclo-voyageurs qui empruntent cette véloroute**.

L'EV4 est en effet une destination privilégiée par ces voyageurs à la recherche de sites historiques ou de sites naturels exceptionnels comme par exemple les 21 sites classés à l'UNESCO situés tout le long de cet itinéraire.

Voir ci-contre l'itinéraire de l'EV4 passant devant la porte du domaine de Cesson (tracé vert)

L'impact économique du tourisme à vélo

Nous rappelons que cette véloroute est de plus en plus empruntée comme d'ailleurs l'ensemble des voies dédiées aux cyclistes en France. En effet, depuis la crise sanitaire, **de plus en plus de vacanciers optent pour le voyage itinérant à vélo avec des retombées économiques intéressantes pour les territoires***. Dans un rapport publié en 2020**, l'Ademe évalue ses retombées à 4,6 milliards d'euros. Hébergement, restauration, achat de produits du terroir ou location d'équipements : les dépenses moyennes des touristes à vélo « sont nettement supérieures » à celles des autres vacanciers***. Ainsi, **le voyage à vélo devient un atout et de plus en plus de régions traversées utilisent le vélo pour valoriser leur territoire**.

Notons également que la fréquentation de l'EV4 a vu un intérêt décuplé au niveau local depuis la mise en service de **la piste du viaduc de Douvenant** qui a été ouverte il y a quelques mois.

* 22 millions de Français font du vélo pendant leurs vacances, dont 15 % en itinérance et avec plus de 9 millions de séjours cyclistes par an, la France est aujourd'hui la 2e destination mondiale du tourisme à vélo, derrière l'Allemagne

** <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/332-impact-economique-et-potentiel-de-developpement-des-usages-du-velo-en-france-en-2020.html>

*** On estime qu'un cyclotouriste dépense en moyenne 68 €/jour, c'est plus qu'un touriste « classique » qui dépense 55 €/jour



- Hentig Glas :

Inutile de présenter cette très belle voie verte (qui partira de la gare pour rejoindre le port du Légué) devenant, nous n'en doutons pas, un axe majeur des mobilités actives sur l'agglomération de Saint-Brieuc, que ce soit pour **une balade vélo depuis le centre ville** ou bien des communes périphériques qui seront connectées à cette voie réservée aux mobilités actives, comme par exemple Plérin qui peut être directement accessible par la proximité de la piste cyclable qui emprunte le viaduc de la RN12, permettant ainsi de réduire l'effort du franchissement de la vallée du Gouët !

Ainsi, le domaine de Cesson sera directement accessible et en toute sécurité pour les cyclistes, côté sud, par Hentig Glas lorsqu'elle sera totalement achevée.

Et quels aménagements, équipements et animations, ces usages induiraient-ils ?

Améliorer l'accessibilité à vélo

Reste donc à **poursuivre les aménagements cyclables côté nord de cette véloroute pour rejoindre le port du Légué par le chemin des Ecluses et le quai Surcouf en toute sécurité** (l'EuroVélo4 traverse ensuite le Gouët au pont tournant pour rejoindre la commune de Plérin).

Car les conditions de circulation actuelles des cyclistes - mais également des piétons - sont non satisfaisantes voire dangereuses, notamment au niveau du giratoire formé par l'intersection des quais Surcouf et Armez (photo 1 ci-dessous) ou bien au droit de l'écluse sur le quai Surcouf (photo 2 ci-dessous).



photo 1



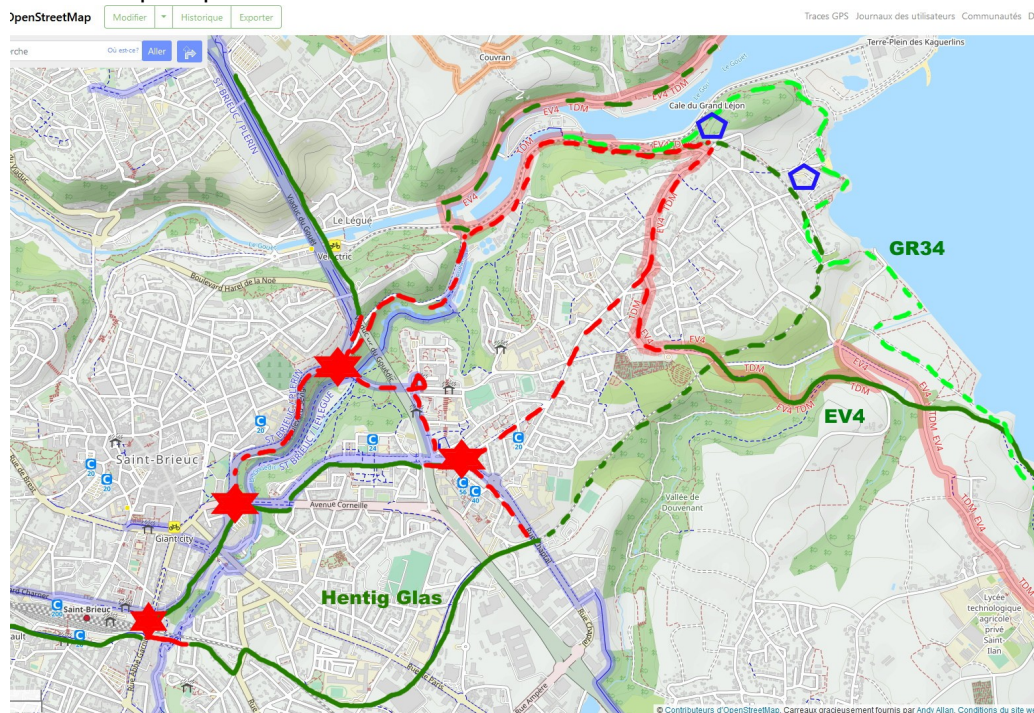
photo 2

Une voie verte semble être le meilleur aménagement pour relier, depuis le pont tournant, le domaine de la Tour de Cesson. Une étude - à laquelle nous sommes disposés à être associés - pourrait être envisagée pour démontrer tout l'intérêt de cette liaison sécurisée.

En outre, d'autres aménagements cyclables peuvent être envisagés pour lever toutes les réticences des cyclistes moins motivés qui voudraient se diriger vers le site, par exemple :

- **terminer l'axe ville-Légué** en réalisant une vraie piste cyclable boulevards Sévigné et de la Mer ;
- **prolonger la piste cyclable de la place de la Cité** jusqu'au site de la Tour dans la traversée de Cesson ;
- **traiter les ruptures dangereuses** que sont les ronds points et autres carrefours, celui de Clémenceau, le rond point du 8 mars, Aghia Paraskevi et la place de la Cité ;
- des panneaux de jalonnement/signalisation tout au long de ces voies d'accès pour indiquer aux voyageurs la direction du domaine.

Ci-dessous une schéma synthétisant les principales voies d'accès en vélo au domaine de la Tour de Cesson :



Accueillir les cyclistes sur le site

Au-delà de l'offre des itinéraires cyclables, il y a lieu de **développer des équipements fonctionnels pour répondre aux attentes des voyageurs à vélo**. L'attractivité du domaine de la Tour de Cesson sera ainsi démultipliée par ces équipements de proximité.

Certains de ces services seront bien entendu destinés à d'autres usagers comme par exemple les randonneurs itinérants du GR 34 passant à proximité (avec une signalisation adaptée à partir du GR).

Pour cela, peuvent être aménagés :

- **un parc à vélos** suffisamment dimensionné, ce parc sera en partie couvert... parce qu'il pleut parfois à Saint-Brieuc et prendra également en compte les évolutions récentes d'équipement : vélos cargos, vélos aux largeurs importantes, etc. ;
- **un atelier d'auto-réparation et d'entretien : borne de gonflage, quelques outils de réglage** (comme cela existe déjà à la Maison du Vélo) etc ;
- **Un système de casiers à fermetures** permettra de poser des sacoches, des sacs, le temps de la promenade ;
- **un panneau localisant les sites remarquables**, les commerces, la gare et les axes de circulation permettra aussi aux itinérants (EV4 et GR34) de se repérer ;
- tables, bancs, poubelles, point d'eau, point de recharge VAE, etc.

Ces équipements seront parfaitement intégrés au paysage du site et à son environnement immédiat.

Selon l'aménagement du site, bâtiments rénovés et réaffectés, espace d'entrée ouvert, ces équipements peuvent trouver toute leur place **à l'entrée du domaine** pour qu'ils soient **situés à proximité immédiate de la véloroute pour une attractivité maximale**.

Ci-après, quelques exemples d'aménagements, plus d'infos sur https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2018/09/FICHE-ACTION-8_quipements-et-aires-darrt_VF.pdf



station de gonflage au port de Buzet (47)
au bord de la véloroute du canal des 2 mers



box et abris sécurisés pour sacoches
au parc d'Orlain (62)



atelier d'auto réparation à Arcanson (38)



borne de recharge VAE à Siémi (49)



borne d'auto réparation
au musée d'Alésia (21)



parc à vélo couvert, consignes, tables, bancs, poubelle à
Montjean-sur-Loire (49)



CHÂTEAU,
PARC
ET ÉCURIES

CENTRE D'ARTS
ET DE
NATURE

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DES JARDINS

PROGRAMMATION
CULTURELLE
ET ÉVÉNEMENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

LA LOIRE À VÉLO



Empruntez la Loire à vélo et faites escale au Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Des parkings vélo et des consignes gratuites vous sont proposés à chacune des entrées du Domaine.

[Pour plus de renseignements](#)

Label Accueil Vélo

Par ailleurs, lorsque ces équipements seront installés, le domaine de la Tour de Cesson pourra bénéficier du **label « Accueil Vélo »** qui permet aux voyageurs à vélo d'identifier le plus simplement possible tous les sites accessibles et adaptés à la pratique du tourisme à vélo. En effet, « Accueil Vélo » offre une marque unique, simple et lisible qui garantit des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables, véloroutes et voies vertes.

Plus d'infos sur <https://www.francevelotourisme.com/accueil-velo>

En outre, les supports de communication du domaine de la Tour de Cesson pourront également, dès son ouverture, **informer les voyageurs à vélo de ces services**, comme par exemple (voir ci-contre) sur le site internet du domaine de Chaumont-sur-Loire, situé à proximité de la véloroute de la Loire à Vélo, équipé d'un parc à vélos et de consignes gratuites.

INFORMATIONS PERSONNELLES



NOM : **ASSOCIATION VELO UTILE**

MAIL : contact@velo-utile.fr

VILLE : **17 rue de Robien 22000 SAINT-BRIEUC**

SITE : <https://velo-utile.fr/>

Merci de votre participation !

MODALITÉS D'ENVOI

Merci d'envoyer votre contribution par mail à domaine.cesson@saint-brieuc.fr
au plus tard le 9 mars 2023.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur la page dédiée au projet sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc